



N°2024-04-25

Envoyé en préfecture le 17/04/2024

Reçu en préfecture le 17/04/2024

Publié le 12/04/2024

ID : 044-214400129-20240412-2024_04_25-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA BERNERIE-EN-RETZ

SÉANCE DU 11 AVRIL 2024
CONVOCAION DU 2 AVRIL 2024

Nombre de conseillers :

- En exercice	23
- Présents	15
- Représentés	3
- Absents :	5
- Votants	18

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, le Conseil Municipal de La Bernerie-en-Retz, dûment convoqué, s'est réuni en son lieu ordinaire de ses séances, salle du conseil municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jacques PRIEUR, Maire de la commune.

Étaient présents :

Jacques PRIEUR, Laurence BRETON, Alain GUILLON, Dominique DUPAU, Sylvie IMBERT, Patricia CARRARA, Marie-Françoise DION, Reynald EPIÉ, Catherine LEROY, Pascale BARDOU, Muriel SALEMBIER, Isabelle MONNIER, Eric SCHMITLIN, Roland BATAILLE, Claude TILLY.

Étaient représentés :

Gilles LAURENT donne pouvoir à Catherine LEROY, Mylène FAJFER donne pouvoir à Sylvie IMBERT, Jean-Yves LAIGLE donne pouvoir à Dominique DUPAU.

Étaient absents : Arnaud BECHENNEC, Julie PIERRE, Alexandre LITAUD, Antoine CHIFFOLEAU, Eloïse BOUTIN.

Secrétaire de séance (article L2121-15 du CGCT) : Pascale BARDOU est nommée secrétaire de séance.

OBJET : AUTORISATION DONNÉE AU MAIRE DE SOUSCRIRE UNE LIGNE DE CREDIT DE TRESORERIE POUR UN MONTANT DE 800.000€

Dans l'attente de la perception des subventions et participations financières accordées dans le cadre de projets d'investissements passés et en cours, la collectivité souhaite recourir à une ligne de crédit de trésorerie. Plusieurs banques ont été consultées en date du 25/03/2024 : Le Crédit Mutuel, Le Crédit Agricole, La Banque Postale et la Caisse d'Épargne. Le Crédit Agricole Atlantique Vendée a formulé l'offre la plus attractive, comme suit :

- Montant emprunté : 800 000 €
- Durée : 12 mois
- Tirages et remboursements sans tranche minimale à respecter par virement, avec une mise à disposition des fonds auprès du Centre des Finances Publiques de Pornic.
- Index Euribor 3 mois moyenné + marge de 0,37 %
- Commission d'engagement : 0.10% l'an soit 800€
- Commission de non-utilisation : Néant
- Mise à disposition : en une ou plusieurs fois à J+2 jours ouvrés
- Remboursement de la ligne : selon les disponibilités et au plus tard à l'échéance des 12 mois
- Règlement des intérêts : trimestrielle

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par vote à mains levées et par 18 voix pour

- **AUTORISE** le Maire à signer le contrat relatif à la ligne de crédit de trésorerie avec le Crédit Agricole Atlantique Vendée.

Pour copie conforme, La Bernerie-en-Retz, le 12 Avril 2024,

Le Maire,
Jacques PRIEUR



Page 1 / 1

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Le Tribunal Administratif de Nantes peut être saisi au moyen de l'application informatique télérecours citoyen accessible par le biais du site www.telerecours.fr